



Votre fait du jour
Pourquoi les usagers
galèrent autant l'été
dans les transports

➔ P. VI-VII

Paris Profs « pirates » et gardiens ripoux :
enquête sur le marché noir des courts de tennis ➔ P. V

95

Matin
13°
Midi
26°
Soir
19°

Lundi 17 juillet 2023 · Val-d'Oise

Le Grand Parisien

ENVIRONNEMENT | Les derniers relevés hydrologiques ont poussé la préfecture à rehausser les niveaux d'alerte de plusieurs territoires. Les prévisions météo sur la fin juillet ne sont pas encourageantes.

Le sécheresse s'accroît, les restrictions aussi

Anne Collin
 et Marie Persidat

LES TEMPÉRATURES un peu moins accablantes des derniers jours auraient pu le faire oublier. Mais la mauvaise mine arborée par les pelouses est là pour nous le rappeler : la sécheresse gagne du terrain dans le Val-d'Oise. Les quelques pluies des récents orages n'ont pas suffi et les derniers relevés hydrologiques sont sans appel.

En conséquence, les niveaux d'alerte viennent d'être relevés par arrêté préfectoral, un document consultable en ligne. Cette décision implique de nouvelles restrictions des usages de l'eau variant en fonction de la situation de chaque bassin-versant, au nombre de trois dans le Val-d'Oise. Excepté le centre, tout le département est désormais concerné par les mesures.

Interdiction pour certains de remplir la piscine

À commencer par l'est où les constats sont les plus inquiétants. Et où le déficit hydraulique devient visible à l'œil nu. « Il y a des secteurs où il ne reste qu'un filet d'eau dans les rivières, voire plus rien du tout », pointe Éric Chanal, le directeur du Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne (SIAH). C'est le cas à Moisselles, notamment, où un tronçon du Petit Rosne est complètement à sec.

« Malheureusement on voit une récurrence de ces phénomènes qu'on observait beaucoup moins il y a dix ou quinze ans, constate Éric Chanal. Cela a bien sûr des conséquences sur la faune et la flore,



Un peu partout dans le département, notamment dans l'ouest et le Vexin, le niveau de l'eau est en baisse. (Archive)

La situation ne semble pas encore avoir trop d'impact sur la production agricole. « Pour le moment on ne souffre pas trop dans le département, mais il ne faudrait pas que ça dure », reconnaît Patrick Dezobry, vice-président de la chambre d'agriculture d'Île-de-France et membre de la FDSEA. Dans le Val-d'Oise, c'est surtout la culture de la pomme de terre qui nécessite de l'irrigation, ainsi que le maïs.

S'il ne conteste nullement les mesures préfectorales, Patrick Dezobry en relativise l'effet concernant sa profession : « L'agriculture ne doit pas représenter plus de 1 % de la consommation totale d'eau dans le Val-d'Oise. »

les berges sont très importantes pour la biodiversité. » Il n'y a pas grand-chose à faire à court terme pour lutter contre cette situation, à part imposer des restrictions d'eau « insuffisantes mais nécessaires », estime le directeur.

Le bassin-versant de la Plaine-de-France et du Parisien, lui, est maintenant classé en « alerte renforcée », le dernier avant le « niveau de crise » avec à la clé, une limitation des usages de l'eau dans les 48 communes concernées. À Goussainville, Gargès-Gonesse, Presles, Gonesse, Saint-Witz ou encore Luzarches, il est désormais, et jusqu'à nouvel ordre, interdit de laver sa voiture « sauf dans les stations professionnelles et sauf pour les véhicules ayant

une obligation réglementaire » tels que les ambulances ou les tracteurs par exemple.

Plus possible non plus de remplir sa piscine individuelle. L'irrigation par aspersion des cultures est interdite entre 9 heures et 20 heures. Idem pour l'arrosage des jardins potagers. Le lavage des trottoirs, tout comme l'arrosage des espaces verts publics et des stades, sont cette fois-ci complètement prohibés. Pour les golfs, seuls les greens et départs peuvent recevoir de l'eau.

À l'ouest du département la carte est en train de virer vers le rouge également, même si les relevés hydrologiques plongent un peu moins rapidement. Le bassin du Vexin et ses 72 communes passe du seuil de vigilance à l'« alerte ».



On voit une récurrence de ces phénomènes qu'on observait beaucoup moins il y a dix ou quinze ans

Éric Chanal, directeur du SIAH

L'interdiction d'arroser s'applique, mais sur des horaires resserrés (entre 10 heures et 18 heures) et à l'exception du goutte à goutte. Par ailleurs, les travaux en rivière font l'objet de précautions maximales pour limiter les risques de perturbation du milieu et les stations d'épuration et collecteurs pluviaux d'une surveillance accrue des rejets.

Enfin les 63 communes appartenant au bassin-versant de l'Oise et de la Seine sont désormais placées en « vigilance ». Sur ce territoire comprenant Argenteuil, Cergy, Pontoise ou Beaumont-sur-Oise, les usagers sont pour l'instant simplement appelés à se conduire de manière responsable en limitant leur consommation d'eau.

Risques d'incendies

En cette période de moisson, les agriculteurs sont attentifs au risque de feu de chaume, décuplé par la sécheresse et le vent. Durant la semaine écoulée, deux incendies importants se sont déclarés à Cormelles-en-Vexin et à Longuesse.

Dans le Vexin, certains professionnels du tourisme ont également les yeux rivés sur la météo. Julien Masson qui, avec sa compagne loue des canoës pour des balades sur l'Epte et la Seine, s'agrippe : « Je vois sur les prévisions que dans les quinze jours il ne va rien tomber, on va finir juillet quasi sans une goutte d'eau. Si on a un mois d'août chaud et sec, ça va être dur. »